

ALBERT SPORT



BADMINTON

REGLEMENT INTERCLUB ASB

- 1 capitaine (volontaire) par équipe validé par le Bureau (toutes les équipes ne forment qu'un ensemble de club!) :
- Equipes complétées par le bureau avec les joueurs ayant signés en amont le règlement des interclubs, dans le but de créer des équipes de la meilleure à la moins forte sur 2 critères (Moyennes des classements Simple Double et Mixte et Capacité du joueur) Priorité équipe aux joueurs qui participent aux entraînements et compétitions.
- Minibus : 1 seul minibus étant disponible il sera mis à disposition en premier à l'équipe qui doit réaliser le déplacement le plus loin (point de départ d'Albert). En cas de kilométrage identique le minibus sera mis à disposition de l'équipe la plus nombreuse.
- Un joueur et une joueuse par équipe seront « joueur 1 ». Ils seront les premiers à devoir monter en cas de forfait dans une équipe supérieure. (ce n'est pas une obligation si les capitaines et le joueur concerné se mettent d'accord)
- 5 boites de volants données à chaque capitaine pour la saison. (Auto gestion)

Extrait du règlement Interclubs CODEP 80 :

Il ne pourra avoir forfait d'un joueur/joueuse dans une équipes si une équipe hiérarchiquement inférieur est complète, L'équipe inférieur devra servir à compléter l'équipe supérieur et ainsi de suite, pour que le forfait soit reléguer sur l'équipe hiérarchiquement la plus faible,

Si il y a écart l'Equipe en cause subira une sanction d'1 point de pénalité équipe par journée de compétition en plus des sanctions appliquées au forfait d'un joueur (match perdu 21/0.21/0 + point de pénalité rencontre par match non joué)

Si un forfait survient dans une équipe 1 la pénalité sera donnée à l'équipe 2 (hiérarchiquement inférieur) si elle est complète et participe aux ICD, et ainsi de suite.

En cas de non-respect de ce point ; l'ensemble des matchs joués par ces équipes seront déclarés perdus (21/0.21/0)

- Chaque joueur doit lire et signer l'exemplaire ainsi que la mention « lu et approuvé »